

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 13 JUIN 2024

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation et sous la Présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire.

Date de Convocation : 7 Juin 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 25

Etaient présents : MM. DUFOUR-TONINI, LEMOINE, CHERRIER, MOHAMED, RYSPERT, DERGHAL, MIRASOLA, THUROTTE, BIREMBAUT, DENIS, DUPONT, ATTEN, THOMAS, CARTA, CYBURSKI, BELLEGUEULE, DUCHEMIN, ANDRZEJCZAK, BOUCHEZ, AMOURI, FEDDAL, BRAILLY, HOCHART, GAJDA, THERY.

Ont donné pouvoir : Monsieur AUDIN (*pouvoir à Monsieur CHERRIER*), Monsieur CRASNAULT (*pouvoir à Monsieur DUCHEMIN*), Madame CARPENTIER-BORTOLOTTI (*pouvoir à Madame THOMAS*), Monsieur TONNEAU (*pouvoir à Monsieur FEDDAL*), Monsieur SANCHEZ (*pouvoir à Madame DUPONT*), Monsieur VANDENDOOREN (*pouvoir à Monsieur BRAILLY*), Madame BOUTON (*pouvoir à Madame ATTEN*).

Absente excusée : Madame DANDOIS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur THERY.

**DELIBERATION N° 3 : ATTRIBUTION DE L'AIDE AUX LOYERS COMMERCIAUX.****EXPOSE DU RAPPORTEUR**

Par délibération n° 12 en date du 15 Décembre 2022, le Conseil Municipal votait le renouvellement du dispositif d'aide aux loyers commerciaux.

Depuis 2 nouveaux dossiers ont été déposés en Mairie.

Après instruction des dossiers, la Commission d'attribution (*commission des Finances*) s'est réunie le 4 Juin 2024 dernier et a étudié ces dossiers.

■ Dossier de Madame HAINNE Christelle (*commerce Ma Waffle Rie*) 139 rue de Villars à Denain :

Après instruction du dossier, les membres de la commission ayant relevé que tous les critères d'éligibilité sont satisfaits, ils ont émis un avis favorable à l'unanimité à l'attribution de l'aide aux loyers commerciaux pour ce dossier.

Pour rappel, Madame HAINNE sollicite une aide d'un montant global sur trois ans de **10 800 €**.

■ Dossier de Monsieur LIMELETTE Rémi (*commerce RePair Sports*) Centre Commercial des Pierres Blanches – Boulevard François Mitterrand à Denain :

Après instruction du dossier, les membres de la commission ayant relevé que tous les critères d'éligibilité sont satisfaits, ils ont émis un avis favorable à l'unanimité à l'attribution de l'aide aux loyers commerciaux pour ce dossier.

Pour rappel, Monsieur LIMELETTE sollicite une aide d'un montant global sur trois ans de **21 600 €**.

.../...



Il est demandé au Conseil Municipal :

- **D'ACCORDER** l'attribution de l'aide aux loyers commerciaux pour les dossiers de Madame HAINNE et de Monsieur LIMELETTE.
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer les conventions avec les personnes concernées et à procéder aux versements des fonds tels qu'ils sont établis dans les modalités d'attribution de l'aide.

L'Assemblée est invitée à se prononcer.

**DECISION : ADOPTE PAR 29 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS.**

**Se sont abstenus : MM. FEDDAL, TONNEAU.**

***Il est précisé que Madame DUFOUR-TONINI, Maire, est sortie de la salle des débats du Conseil Municipal, la présidence de séance étant confiée à Madame LEMOINE Solange, Adjointe au Maire. Madame DUFOUR-TONINI n'a pas assisté aux débats et n'a pas pris part au vote.***

Pour Extrait Conforme,

Le Secrétaire de séance,

S. THERY.

Le Maire,

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu  
de la réception en Sous-Préfecture le.....  
et de la publication le.....